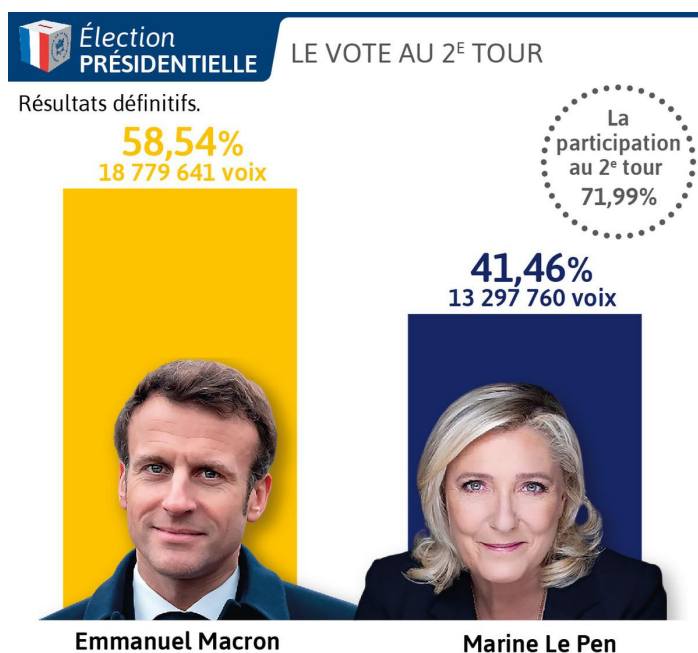




Elections présidentielles 2022



Comme vous le savez, Emmanuel Macron a été réélu Président de la République pour 5 ans. Les résultats de notre Commune sont affichés à la Mairie. Aussi, sur le site <https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/presidentielle-2022/>, vous pouvez consulter les résultats de chaque commune de France.

N'oubliez pas, les élections législatives auront lieu le 12 et 19 Juin 2022. Pour rappel, les élections législatives servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. La durée du mandat des députés est de 5 ans.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales si ça n'est pas fait. Vous pouvez le faire en ligne jusqu'au 4 Mai 2022 ou par le biais du formulaire adapté (12669*02) à remettre en Mairie avant le 6 Mai 2022.

Bientôt, vous pourrez découvrir un nouvel espace de jeu et de détente dans le village !



AGENDA

- Le 14 Mai à 10h30, nous organisons comme l'année dernière un moment de jardinage convivial. En effet, comme vous l'avez sans doute remarqué, les jolis pots de fleurs du village attendent leurs nouvelles plantes ! Nous vous attendons nombreux pour continuer d'embellir notre village.
- Le 15 Mai à 12h00 aura lieu le repas des aînés. Nous vous remercions de penser à nous rendre le coupon concernant le choix de votre menu et votre mode de déplacement.

VIE COMMUNALE

Les filets des buts de foot de la place ont été remis en place. Nous rappelons à chacun qu'ils sont là uniquement pour arrêter les ballons. En effet, ils ne doivent pas servir de terrain d'escalade.

BIEN VIVRE

Nous avons constaté que certains habitants du village permettaient à leur chien de faire leurs besoins sur le parvis du monument aux morts. Nous les remercions de cesser ce comportement irrespectueux.

ECHANGEONS

Nous remercions chaleureusement l'association "Les Amis de Beaufort" qui a organisé une très belle chasse aux oeufs. Celle-ci a ravi petits et grands sous un soleil radieux sur la place.

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

Arnaud COQUART - Maire	06.82.68.87.63
Didier DAUMONT - 1er Adjoint	06.10.46.46.09
Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint	06.03.13.78.95
Sandrine LEPAGE - Secrétaire	03.22.37.46.50

mairie.beaufortensanterre@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.**



Achetons local !

Vous ne le savez peut-être pas, mais il s'organise dans les villages voisins des marchés (plus ou moins grands). Ceci permet de consommer local et bien-sûr de faire vivre nos commerçants locaux. Voici un petit récapitulatif des marchés alentours :

- Le Quesnel : chaque vendredi de 17h30 à 20h00
- Méharicourt : tous les 3ème dimanche du mois de 8h00 à 13h00
- Mézières en Santerre : tous les 3ème dimanche du mois de 9h00 à 12h00
- Rosières en Santerre : chaque mardi de 9h00 à 12h00
- Marché du Terroir : à Rosières en Santerre, tous les 3ème dimanche du mois de 8h00 à 12h30
- Marché Campagnard : à Chaulnes, tous les 2ème dimanche de chaque mois de 8h00 à 12h30

Si vous avez connaissance d'autres évènements réguliers ou ponctuels, n'hésitez pas à nous en faire part !

Le saviez vous ?

Quelles sont les origines du 1er mai ?

La Fête du travail a des origines américaines. Les syndicats américains décident, à partir du 1er mai 1884, de mener une action afin d'obtenir aux travailleurs la journée de huit heures.

Cette date du 1er mai n'est pas choisie au hasard : outre-Atlantique, elle correspondait à l'époque au premier jour de l'année comptable des entreprises. Mais en 1886, nombreux sont ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction. De grandes manifestations sont alors organisées, à partir du 1er mai, dans tout le pays. La situation tourne au drame à Chicago. Le 3 mai, trois ouvriers sont tués. Le jour suivant, des manifestants lancent une bombe sur la police, faisant plusieurs morts.

La Fête du travail en France

Ces événements ont également eu des répercussions en France. En 1889 à Paris, le Congrès de la IIe Internationale Socialiste choisit le 1er mai comme journée de revendication, avec le même objectifs que les travailleurs américains. Et comme aux Etats-Unis, la situation tourne parfois au drame. C'est notamment le cas le 1er mai 1891 dans la commune de Fourmies, dans le Nord. L'armée tire sur la foule, faisant neuf morts et une trentaine de blessés.

Suite à ce drame, le 1er mai devient encore plus le jour des revendications sociales dans l'Hexagone. Première avancée, le ministère du travail est créé en 1906. Mais il faut attendre 1919 pour que soit légalisée la journée de huit heures. Par la suite, pendant l'occupation allemande, le maréchal Pétain déclare en 1941 que le 1er mai sera "la fête du Travail et de la Concorde sociale". Cette journée, chômée sans diminution de salaire, avait pour objectif de rallier les Français au régime de Vichy.

Le 26 avril 1946, le gouvernement issu de la libération reconnaît officiellement le caractère chômé du 1er mai. Enfin, en 1948, il devient férié et chômé. A noter que si, traditionnellement, les manifestants avaient l'habitude de défilé avec une églantine rouge accrochée à la boutonnière, cette fleur a progressivement été remplacée par le muguet.

Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées
#boiteàidées #boiteauxlettres #facebook #mail